

Colombelles

Colombelles. L'après-fermeture du collège en négociation

OUEST-FRANCE.FR | jeudi 29 mars 2018

663 mots



Après la confirmation de la fermeture du collège Henri-Sellier par le conseil départemental, place à la négociation pour réfléchir à l'avenir du site. - Crédit Ville de Colombelles

Le conseil départemental ayant acté la fermeture du collège Henri-Sellier, les discussions entre le maire de Colombelles et le Département portent désormais sur l'avenir. A court et moyen termes.

La décision de fermer le collège de Colombelles étant actée, le maire de la commune, Marc Pottier, prépare désormais l'avenir. Il explique sa vision dans une interview.

Entretien

Marc Pottier, maire de Colombelles, vice-président de Caen-la-Mer.

Après le vote qui a validé la fermeture du collège Henri-Sellier, porter la décision du Département devant le tribunal administratif est toujours d'actualité ?

En fait, nous sommes désormais en discussion avec le conseil départemental, afin de trouver les meilleures solutions d'accompagnement des enfants et des familles de Colombelles. Que ce soit en termes de transport, de restauration scolaire, mais aussi d'avenir du site.

Vous négociez des mesures de compensation en quelque sorte ?

Disons que nous étudions la possibilité d'une convention, qui devra être validée par le conseil départemental, mais aussi le conseil municipal de Colombelles. Nous réunirons vraisemblablement le conseil municipal en séance exceptionnelle sur cette question courant avril.

Quelles sont vos conditions ?

Tout d'abord pour les transports en commun, nous souhaitons que les navettes du matin et du soir, comme le réseau, puissent correspondre au mieux aux nouveaux besoins des quelque 200 enfants qui devront se rendre matin et soir au collège de Mondeville. C'est un volet à travailler avec Caen-la-Mer puisqu'il s'agit d'une compétence de la communauté urbaine. Ce service permettra ainsi d'améliorer plus largement l'offre de transports dans des quartiers qui n'étaient pas desservis jusqu'à présent, puisque ce réseau sera accessible à l'ensemble des habitants.

L'objectif est que ce transport des collégiens coûte le moins cher possible aux familles. Pour la restauration scolaire, là aussi, l'idée est de mettre en place un dispositif d'aides qui puissent soulager financièrement les familles qui en auront le plus besoin.

Et vous avez une idée de la nouvelle vie à envisager pour le site du collège ?

Il n'est pas question que le collège devienne une friche. Il faut donc réfléchir aux services publics ou aides, en direction de la petite enfance comme des personnes âgées, qui pourraient être créés sur le site, en conservant ou non les bâtiments. Notre souhait est qu'à la fin de l'année 2018, nous ayons défini des projets, avec le soutien du Département qui dispose d'une compétence et d'une expertise en matière d'ingénierie.

Vous conservez toujours l'idée de créer à Colombelles un collège « municipal » ?

Cela a fait partie des réflexions de nos Assises de l'éducation, que nous avons menées avec l'Éducation nationale, mais aussi des partenaires d'éducation populaire, les familles et autres associations. Nous avons dégagé des pistes, et il a été décidé pour l'année scolaire 2018-2019, que toutes les classes de CP seront dotées d'outils numériques et de matériels permettant d'aborder de nouvelles méthodes d'enseignement. Ce projet, qui va au-delà des mesures de dédoublement demandées par le ministre de l'Éducation nationale, est soutenu par les enseignants et la délégation pour l'enseignement numérique. L'expérimentation à l'école Henri-

Sellier de Colombelles sera la seule menée dans le département.

Plus largement, cela positionne Colombelles par rapport aux nouvelles technologies et au numérique. Et permet d'envisager plus largement de faire correspondre les besoins en formation et les apprentissages dans un environnement qui comprend le campus EffiSciences, le pôle TES, la Grande Halle...

Le futur collège de Mondeville pourrait prendre le nom de Gisèle Guillemot : qu'en dites-vous ?

C'est une très belle idée... Gisèle Guillemot était née sur le plateau de Mondeville, femme de convictions, elle s'est impliquée très jeune dans le Front populaire, puis est entrée dès 1940 dans la Résistance. Si le conseil municipal de Mondeville valide cette dénomination, le collège de Colombelles continuera d'exister puisque le CDI porte le nom de Gisèle Guillemot.

Nathalie LECORNU-BAERT.